COMPTE RENDU RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

PASSION JARDIN AU NATUREL

Vendredi 12 juin 2026

Sont présents, les membres du Conseil d'administration :

René Ringard,	Bernadette L'Hermet
Guylaine Blaes	Louis L'Hermet
Jean Calderon,	Philippe Mestre
Claude Faucher,	Claude Pierre
Annick Glacet	Catherine Rorato

ainsi que M. Marcel Lecroisey, membre observateur.

Monique Carlet est excusée

M. René Ringard accueille les participants, ouvre la séance du Conseil d'administration et remercie Bernadette et Louis pour leur accueil.

Un premier débat porte sur la gouvernance de l'association. Il est conclu qu'il conviendrait de définir les fonctions et attendus de chacun des membres du Bureau. Il serait également utile de rédiger une feuille récapitulative des missions à accomplir par les personnes responsables d'une action et/ou administrateur(s) référent(s) afin d'assurer une circulation fluide de l'information.

L'augmentation du nombre d'activités, du nombre d'adhérents et de la participation aux différentes activités proposées par l'association impliquent davantage de rigueur dans la préparation des activités, la communication avant et après l'action, la gestion des inscriptions, afin de garantir la qualité des activités proposées.

Un travail en ce sens sera réalisé d'ici la prochaine Assemblée générale.

1. Point sur les adhésions

Au 12 juin l'association compte **97 Cotisations versées pour 2026,**
soit 63 renouvellements dont 36 familles et 27 adhésions individuelles
et 34 nouveaux adhérents dont 16 familles et 18 adhésions individuelles,
soit 175 personnes membres environ.

21 cotisations enregistrées en 2025 n'ont pas encore été renouvelées en 2026. Plusieurs adhésions devraient intervenir les prochains jours de juin et conduire l'association a dépasser pour la première fois de son histoire le nombre de 100 cotisations soit près de 200 personnes.

2. Point sur le Budget 2026

M. Claude Faucher, Trésorier, et M. Louis L'Hermet, trésorier adjoint, présentent les éléments relatif à la trésorerie de l'association.

A ce jour, **le solde des comptes de l'association est de 6120,32 €.** Il intègre :
- 1 139,69 € sur le compte courant,
- 4 927,23 € sur le livret A,
- 53,40 € de compte associatif.

Ont été comptabilisés en recettes à ce jour au titre de 2026:
- **1225 € au titre des cotisations 2026 payées,**
- **257,7 € de dons complémentaires aux cotisations 2026,**
- **237,85 € de produits financiers** dont intérêts 2025 Livret A pour 71,44 € et le reste correspondant à l rétrocessions de 100 % des frais de tenue de compte et des frais de virements réalisés,
- **498 €** de participations aux frais d'activités (Sorties)
-**13 378 € ont été perçues des participants au voyage Côte d'Azur 2026 e**
- 500 € de subventions du Département
et en dépenses :
- **186,51 € d'assurances**,
- **200,29 € de frais financiers** mais dont une part importante à d'ores et déjà été remboursées,
- **47,38 € pour l'hébergement du site internet**,
- **30 € d'adhésion au CPIE- Réel 48,**
- **467, 16 € de frais pour activités**,
- **43,5 € de frais pour l'AG 2025,**
- **11162,25€ pour le voyage côte d'azur 2026 soit un solde restant de 1765,75 €.**

Figure au bilan **une créance de 212 €** de trop versé de subvention 2025 susceptible de devoir être remboursée ; en recettes nous sommes susceptibles de **recevoir 1 400 € de subventions annoncées** soit
- 300 € de la Ville de Langogne au titre du fonctionnement général
- 500 € de la Ville de Langogne au titre du projet jardin
- 100 € de la commune de Naussac
- 500 € du Département de la Lozère pour le projet jardin.

En conséquence **le disponible net pour les activités de l'association en 2026, hors voyage qui s'autofinance, s'élève à 4142,97 € soit 5542,97 € avec les subventions attendues** . La situation financière de l'association est donc saine.

Les produits des cotisations et les dons reçus excédent déjà les inscriptions prévues au Budget 2026 tout comme les produits financiers du fait des intérêts du livret A et du remboursement total des frais de tenue de comptes 2025.

Cela permet donc d'**envisager avec sérénité la réalisation du programme d'activités 2026 et l'engagement du projet de jardin d'application**. Les subventions à demander et obtenir devront permettre de financer notamment les activités structurantes prévues (formation et création du jardin,)

Le Conseil d'administration remercie les différents membres ayant consenti un don au-delà du montant de la cotisation appelée et leur est très reconnaissant car ces dons :
- permettent de sécuriser le projet de création du jardin d'application, et
- témoignent de leur soutien aux orientations portées par le Conseil et d'une appréciation positive de la qualité du programme d'activités proposées.
Leur soutien nous honore et nous oblige !

Le **Conseil remercie également Claude et Louis** pour la bonne tenue des comptes.

3. Bilan des actions réalisées

Le Conseil d'administration dresse le bilan des actions réalisées depuis la dernière réunion du Conseil d'administration :

3.1 Conférence La culture des roses en altitude

le samedi 18 avril eut lieu la conférence sur la culture des roses en altitude. Environ quarante personnes étaient présentes et ont apprécié le contenu de celle-ci. L'expérience acquise par Claude et par Philippe au Jardin des érables a 1150 mètres d'altitude a nourri l'exposé que ce soit sur les questions relatives au choix du porte-greffe très important selon la nature du sol mais aussi sur les enjeux de la culture en montagne où l'altitude, l'exposition au soleil, au vent sont déterminants pour réussir les cultures des rosiers les plus sensibles au froid, notamment roses thé, sachant que les rosiers de Banks, rares rosiers aux feuilles persistantes , ne sont pas assez rustiques pour nos altitudes (gélifs à -12). Ainsi cette partie de l'exposé à captivé l'auditoire au regard de son intérêt quelles que soient les cultures, aussi bien légumes que fleurs ou arbustes !

Avec un support richement illustré l'intérêt de l'exposé et la pertinence des questions posées ont permis à tous les présents de ne pas regretter d'avoir délaissé leur jardin en dépit du très beau temps printanier qui régnait ce samedi après midi. Leur sacrifice étant doublement récompensé avec la dégustation de pâtisseries et boissons offertes par certains pour le goûter partagé mais aussi par les nombreux plants de tomates produits par Gilbert et offerts à tous ceux qui en voulaient.

Encore un moment de partage de savoir, savoir-faire, recettes et plants offert par notre association à ses adhérents et au public dont certains ont profite de l'occasion et sont donc devenus adhérents.
Le Conseil d'administration remercie la Communauté de communes du Haut-Allier, son ancien président comme son nouveau président et toute l'équipe de la médiathèque, pour la mise à disposition de l'auditorium de l'espace Gargantua, parfaitement adapté.

3.2 atelier planter les choux – préparer les sols

Une quinzaine de jardiniers se sont réunis aux Chazettes le 25 avril après midi pour découvrir les grandes règles de préparation du sol, l'amendement à l'automne et surtout les subtilités du paillage printemps-hiver, avec quelques différences entre l'utilisation de paille, de cartons ou la bâche plastique concernant la quantité de vers de terre.

Ils ont aussi pu identifier les outils d'aide à la préparation des sols, en particulier comparer de nombreux modèles de grelinettes de 3 à 6 dents, plus ou moins profondes, avec des leviers ou des brise-mottes.
La conclusion s'est faite comme à l'accoutumée devant un goûter partagé.

Le conseil d'administration remercie Catherine et Rémy pour leur accueil.

3.3 Voyage Côte d'Azur 2026

Du 1er au 4 mai 20 personnes ont participé au Voyage annuel organisé sur la Côte d'Azur. Ce voyage leur a permis de découvrir quelques uns des plus beaux jardins et notamment le Domaine du Rayol – Rayol Canadel sur mer (83), le Jardin de la Villa Ephrussi de Rothschild avec fête des roses à St Jean-Cap-Ferrat (06) et le jardin botanique Hanbury à Vintimille (Italie), la visite du jardin exotique d'Eze (06), des Jardins du Val Rameh et de la Citronneraie de Menton (06), les jardins du musée international des parfums à Grasse (06) et des jardins provençaux des domaines d'Orvés et de Baudouvin à La Valette du Var (83). Le programme fut dense et les dénivelés dans les jardins ont surpris nos membres !

Les guides très porfessionnels ont su rendre les visites captivantes et beaucoup d'entre nous sont revenus avec des idées nombreuses et riches de nouvelles connaissances !

Le gîte parfaitement adapté à l'accueil de groupe a permis une grande convivialité au moment des repas partagés toujours pris dans une bonne ambiance avec la dégustation des préparations les plus savoureuses des différents participants.

Les conducteurs se sont relayés au volant des vans loués ; si la conduite à l'aller et sur les routes sinueuses de la côte d'azur n'a pas posé de difficultés, le retour sous une pluie cévenole a été particulièrement éprouvant.

Le Questionnaire de satisfaction transmis à chacun des participants est en cours d'exploitation et donnera lieu à une restitution prochainement. Le bilan financier excédentaire, il sera proposé aux participants un remboursement total ou partiel de la part leur revenant, le cas échéant la transformation en à valoir sur le voyage 2027 ou un éventuel don de tout ou partie à l'association pour une contribution au projet de jardin d'application.

Le Conseil d'administration remercie les organisateurs Catherine et Claude pour leur important travail d'organisation de ce voyage dont les participants assument la totalité des coûts.

3.4 Bourse aux plantes

La bourse aux plantes s'est déroulée sous la halle de Langogne le samedi 9 mai avec la présence de plus de 50 personnes venues offrir ou chercher des plantes, graines, boutures, etc.

Moment forte de la vie de l'association il témoigne de la générosité et de la volonté de partage de plants comme de savoir de nos membres qui proposent des plants adaptés à nos jardins, à l'altitude comme au climat, avec toutes les recommandations de culture adaptées.

Sans contrepartie financière, les plantes sont offerts et choisis par d'autres membres vont rejoindre de nouveaux jardins pour prospérer. Le plaisir d'offrir est tout aussi grand que celui de recevoir et nous avons la joie lors de la visite de jardin d'entendre nos membres se rappeler que telle ou telle plante de leur jardin vient de la bourse aux plantes offerte par un autre membre.

Merci donc à tous les participants, offrant comme recevant des plantes, pour ce moment chaleureux d'échange et de partage.

3-5 Atelier planter les choux N° 3 - repiquer les choux

Ce samedi 30 mai, chez Marie-Andrée et René, avec une belle météo, 15 jardiniers ont participé activement au repiquage des choux et échangé sur l'état d'avancement de leur potager. Les graines avaient bien germé et les pousses étaient en bonne forme : choux frisés, lisses, choux de choucroute, choux vert, choux rouges, choux fleurs roses et blancs, brocolis, Romanesco, de Bruxelles, kalé, …

Maintenant il s'agira de les surveiller, arroser, éliminer les ravageurs et tenir désherbé. Rendez-vous est donné le samedi 25 juillet pour l'atelier N°3 qui fera le point sur l'entretien de ces cultures.

Les jardiniers présents ont partagé un goûter gourmand. Ils ont plébiscité le bonbon Anglais et réclamé la publication de sa recette au mois de juin.

Le Conseil d'administration remercie Marie-Andrée et René pour leur accueil.

3-6 Sortie fête des plantes – Chavaniac Lafayette

A l'occasion de la fête des plantes de Chavaniac Lafayette organisée les 6 et 7 juin par l'association Jardins Fruités 43, plusieurs groupes se sont constitués pour covoiturer et rejoindre le site des jardins du château de Chavaniac-Lafayette, cadre somptueux parfaitement adapté à la manifestation.

Un programme d'animations, particulièrement important cette année à l'occasion des 30 ans de cette manifestation avait été concocté, avec 70 exposants accueillant sur deux jours accueillant plus de 5000 visiteurs et leur permettant de se renseigner aussi sur tout ce qui touche au jardin, aux plantes ou à la botanique ! la thématique choisie. Pour 2026 le thème retenu portait sur "Graines de Jardinier" tant au niveau littéral des graines potagères qu'au sens figuré avec les enjeux de transmission au jeune public.

Un très bon moment et rare sont ceux qui n'ont pas cédé aux charmes de l'offre abondante de plants par les nombreux exposants.

4. Programme prévisionnel des activités 2026

Le conseil d'administration passe en revue les actions proposées pour les prochaines semaines :

22 juin – jardins du Puy-en-Velay

Claude et Jean organisent une sortie à la journée pour visiter les beaux jardins du Puy en Velay : le jardin Henri Vinay, le jardin collection et d'application de jardins fruités et un jardin particulier classés parmi les plus beaux jardins de Haute-Loire. Une participation aux frais de 10€ plus covoiturage est demandée

27 juin – ouverture du Jardin des érables

Claude informe de l'ouverture du jardin des érables avec visite guidée. La collecte de fonds sera réalisée au profit de la Fondation du patrimoine pour la restauration du patrimoine vernaculaire communal.

28 juin - *sortie jardins d'Ardèche*

Claude P et Claude F organisent une sortie à la journée pour visite le jardin Mercur'Art à Mercuer et le jardin maraîcher d'Yvan Dhon le dimanche 28 juin prochain. Une participation aux frais de 10€ plus covoiturage est demandée.

Samedi 4 et 5 juillet – fête des 10 ans de Passion jardin au naturel

C RORATO administratrice référente présente le programme des activités prévues.

La fête est ouverte à tous à l'exception du repas partagé prévu le samedi soir qui sera réservé aux seuls membres adhérents à jour de leur cotisation, aux exposants et à nos partenaires. Le repas sera festif et permettra de souffler les bougies de l'association sur des gâteaux faits « maison ».

Afin d'assurer une cohérence pour le repas, les membres participants se verront à l'inscription proposer une liste de lots de choses à apporter et choisiront alors le lot qu'ils s'engagent à apporter.

Les dépenses prévisionnelles s'élèvent à environ 2150 € avec 626€ de subventions CPIE correspondant au coût d'un atelier animé par eux et pris en charge à 100 %. Les recettes envisagées sont de 900 € soit 270 € au chapeau (Concert) et 630 € des buvettes, soit une charge nette pour le budget de l'association estimée à 825 €.

Les membres adhérents volontaires sont invités à participer à la tenue du stand comme à toutes les activités relatives à l'organisation, le montage, l'accueil, l'animation, le démontage, le rangement en lien avec la manifestation et à venir muni de monnaies.

Le Conseil d'administration valide le programme, le budget prévisionnel et autorise le trésorier à engager les dépenses correspondantes.

Lundi 13 juillet : repas jardinier gourmand au jardin des érables.

Proposé par Philippe et Claude, ce repas champêtre payant sera proposé aux membres de l'association et aux personnes extérieures et permettra de collecter des fonds en vue de contribuer au financement du projet de jardin d'application.

Quelques personnes volontaires seront les bienvenues pour aider à la préparation, à la mise en place des tables et accessoires et pour le service. Elles sont invitées à se faire connaître des administrateurs référents.

18 et 19 juillet - journées Jardins ouverts

Il est fait appel aux adhérents pour qu'ils ouvrent à la visite une demi-journée ou une journée leurs jardins potagers et/ou d'agrément. Cet exercice est très apprécié de nos membres et des personnes extérieures à l'association car elle permet de découvrir de nouveau jardins et l'art de nos jardiniers ainsi que de nouvelles plantes. Les membres qui ouvrent leur jardin sont eux mêmes surpris par toutes les observations, idées, contributions qu'ils reçoivent des visiteurs et ressortent enrichis de cette expérience.

Samedi 25 juillet atelier N° 4 planter les choux - «cultiver et entretenir ses choux et autres légumes du jardin »

L'atelier N° 4 planter les choux - «cultiver et entretenir ses choux et autres légumes du jardin » sera organisé chez Mado et Gilbert à Pradelles .

Sous réserve, un atelier-conférence – connaître, cueillir et conserver les plantes médicinales est susceptible d'être organisé à l'initiative de l'une de nos membres.

Dimanche 23 août - repas champêtre partagé au Jardin des érables.

Venez partager un moment chaleureux et convivial autour d'un repas où chacun est invité à apporter un plat à partager et à évoquer, s'il le souhaite, ce qui apporte du soleil dans sa vie : une personne, une passion, un souvenir ou un projet. Pour illuminer cette rencontre, nous vous proposons d'arborer un élément jaune dans votre tenue (vêtement, foulard, bijou, fleur, accessoire, etc.), symbole de lumière, de joie et de bonne humeur. Ensemble, faisons de cette journée un véritable rayon de soleil comme toute les rencontres permises par Passion jardin au naturel!

5. Création d'un jardin d'application - Mandat donné au Président, Vice-Président et au trésorier pour la négociation en vue d'acquisition et la signature des pièces

La création et l'animation d'un jardin d'application ouvert à tous nous permettra de disposer d'un espace propice à l'organisation de nos activités, dans la durée, afin de promouvoir l'apprentissage des pratiques horticoles, et la transmission des savoir-faire liés au jardinage comme le respect de l'environnement et particulièrement la protection de la biodiversité et des ressources naturelles. Tout en visant la production de légumes et de fruits consommables, le projet répondra donc aux enjeux de développement durable, de transition agro-écologique et climatique, d'alimentation, d'embellissement du cadre de vie et de biodiversité.

Nous souhaitons **créer un exemple de jardin d'altitude pour qui souhaite planter et cultiver ses fruits et légumes sous notre climat de montagne**. Sur cet espace, nous souhaitons **produire et montrer tout au long de l'année des fruits et des légumes aux publics accueillis** : scolaires, touristes, résidents d'établissements médico-sociaux (personnes en situation de handicap, personnes âgées) et autres usagers.

Ce jardin nous offrira également la possibilité **d'expérimenter des espèces et des modes de cultures, et d'en proposer la découverte au public à travers les animations et les ateliers que nous menons durant l'année**.

Enfin, nous ferons de ce coin de verdure, **un lieu d'échange convivial et ouvert où les membres, leur famille mais aussi les habitants du territoire et les touristes de passage pourront venir**, visiter, échanger et par la pratique :

- **comprendre les cycles du vivant,**
- **expérimenter des techniques respectueuses de l'environnement,**

- **se sensibiliser à la biodiversité,**
- **pratiquer une activité intergénérationnelle et valorisante.**

La **création d'un jardin d'application permet de répondre à ces différents besoins, tout en favorisant le lien social, la transmission de savoir-faire et l'éducation au développement durable.**

Une proposition de vente d'un jardin en centre-ville de Langogne au dessus du collège privé et à proximité immédiate des jardins de plusieurs de nos membres a été faite à l'Association. A l'issue de plusieurs visites, de différents entretiens avec les ayants droits, il est proposé au Conseil d'administration de se prononcer sur son acquisition.

Son emplacement à Langogne, cœur du bassin de vie sur lequel rayonne notre association, permettra notamment d'**accueillir les classes des écoles primaires, collèges et lycées mais aussi des groupes d'adultes en situation de handicap et des personnes âgées des différents établissements médico-sociaux présents sur le territoire** et avec lesquels Passion Jardin au naturel a noué des liens depuis de nombreuses années.

Le jardin d'application vise à devenir un **lieu de formation, d'expérimentation, de partage et d'inclusion**, au service du territoire. Il poursuit donc quatre finalités :

1. **Éducative** : offrir un espace où apprendre le jardinage, l'agroécologie et la gestion des ressources pour les jeunes comme pour tous les habitants du territoire. Rien ne vaut la démonstration par l'exemple pour la transmission de pratiques innovantes et respectueuses de l'environnement en matière de jardinage.
2. **Sociale** : créer un lieu ouvert à tous, sans discrimination, favorisant la rencontre et l'échange, dans un esprit de coopération et de partage
3. **Environnementale** : montrer et diffuser des pratiques respectueuses de l'environnement, tester des conditions culturales diverses, promouvoir la biodiversité au jardin dans des conditions de climat d'altitude (plus de 900 mètres)
4. **Culturelle** : valoriser les savoir-faire horticoles et les traditions locales liées au végétal, embellir notre environnement, développer des animations sur des thèmes à enjeux majeur pour notre territoire en Zone de Revitalisation Rurale

Le projet de jardin a donné lieu à des demandes de subventions auprès du Département de la Lozère, de la Ville de Langogne et de la ville de Naussac qui ont fait l'objet de décisions favorables de subvention à hauteur de 1100 €. Les dépenses à venir, frais d'acquisition, nettoyage, premiers travaux, etc. s'inscrivent pleinement dans le budget prévisionnel adopté lors de l'assemblée générale d'autant que des recettes additionnelles sont susceptibles de conforter nos moyens telle que le bénéfice susceptible d'être réalisé lors du repas gourmand le 13 juillet prochain.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration, à l'unanimité des membres présents ou représentés ::
- donne mandat de négociation au Président et au Trésorier de l'association pour la négociation en vue d'acquisition en pleine propriété du jardin cadastré AK158 d'une surface de 200 M2 à Langogne pour un montant maximum net vendeur de 1000 €, et le paiement des honoraires et frais d'actes liées ;
- autorise le Président et, en cas d'empêchement de celui-ci, le Trésorier, à signer tout document, compromis, acte authentique, convention, demande de subvention et toute pièce nécessaire à la réalisation de l'acquisition et à la gestion du projet.
- donne délégation au Bureau pour prendre toutes décisions nécessaires à l'aboutissement du projet ; le Bureau rendra compte à chaque réunion du CA des décisions qu'il aurait prises depuis la précédente réunion ;
- autorise le Président et le Trésorier à engager toute démarche de recherche de financements, de mécénat, de subventions, de dons ou de financement participatif destinée à soutenir le projet de jardin d'application ;
- mandate le Président, Vice-président et trésorier à entamer un dialogue avec les propriétaires des parcelles AK 159 (100 m²) , AK 155 (150 m2)et AK 154 (192m2) pour une éventuelle acquisition dans les mois et années à venir de leurs jardins, aujourd'hui à l'état d'abandon, dans la limite d'un montant

respectif de 750 €, 900€ et 1000€ ; toute acquisition fera l'objet d'une délibération préalable du Conseil d'administration fixant définitivement les conditions de la transaction.

Le Conseil d'administration invite le Trésorier à consulter plusieurs études notariales afin de comparer les coûts globaux de l'opération et les prestations proposées dans le respect de la réglementation applicable.

Le Conseil d'administration réaffirme l'intérêt que présente pour l'association une éventuelle mise à disposition des jardins dits du Cévenol à Langogne, qui pourrait constituer un support complémentaire intéressant pour ses actions de sensibilisation, de formation et d'animation autour du jardinage au naturel. Il demeure toutefois dans l'attente de la transmission par la Ville de Langogne d'un projet de convention précisant les conditions juridiques, techniques et financières de cette mise à disposition.

Le Conseil d'administration rappelle que la possibilité pour l'association de s'engager dans ce projet sera notamment conditionnée à la mise à disposition effective d'un espace libre de toute occupation incompatible avec les activités envisagées, suffisamment sécurisé et permettant un accueil du public dans de bonnes conditions. À cet égard, la clôture du site et la clarification préalable de ses conditions d'usage apparaissent comme des éléments particulièrement importants pour garantir la pérennité et le bon fonctionnement du projet associatif.

Concernant l**a Ville de Pradelles, la négociation sera menée cet automne avec la Ville sur les conditions d'un engagement progressif de l'association dans la gestion du Jardin du Couvent** qui pourrait intervenir dès 2027 pour la gestion des jardins au pied du bâtiment et de la terrasse supérieure puis s'étendre en fonction des ressources humaines et financières de l'association au reste du jardin.

6.<u>Fonds documentaire passion jardin au naturel</u>

Dans le cadre de son objet statutaire de diffusion des connaissances horticoles et environnementales, l'association souhaite constituer progressivement un fonds documentaire spécialisé consacré au jardinage, à l'horticulture, à l'agroécologie, à la botanique, à la biodiversité et à la protection de l'environnement

Ce fonds, propriété de l'association, pourra être constitué par achats, dons, legs, dépôts ou partenariats avec des collectivités et établissements culturels.

Des échanges ont été engagés avec la Communauté de communes du Haut-Allier et la médiathèque de l'Espace Gargantua afin d'étudier les modalités d'accueil, de valorisation et de mise à disposition de ce fonds au public dans le cadre d'une convention de partenariat.

Les ouvrages acquis pourront être mis à disposition des adhérents selon des modalités définies par le Bureau en lien avec la médiathèque.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration, à l'unanimité des membres présents ou représentés :
- autorise le Président à signer toute convention ou document relatif à la constitution et à la valorisation de ce fonds documentaire
- décide d'inscrire chaque année au budget prévisionnel une enveloppe indicative de l'ordre de 250 € destinée à l'acquisition d'ouvrages.

Claude F est désigné administrateur référent pour ce dossier et sa mise en œuvre.

7. <u>Formation</u>

La subvention sollicitée au FDVA1 pour le financement d'une formation relative à la communication n'a pas été allouée, une formation équivalente , financée par l'État, et proposée gratuitement aux associations du Département.

Le Conseil d'administration prend acte du rejet de la demande de subvention FDVA 1 relative au projet de formation à la communication. Il se félicite toutefois de l'existence d'une formation équivalente financée par l'État et proposée gratuitement aux associations du département, à laquelle les administrateurs intéressés pourront participer

8. <u>Prochaine date de réunion</u>

Le Conseil d'administration se réunira fin août afin de préparer les activités de l'association à compter de la rentrée de septembre 2026.